

## CARACTÉRISTIQUES

Foncière : SAS

Statut : Ouvert à la souscription

Capital : Variable

Durée de la Foncière : 99 ans

Date de création : 28 mai 2021

N° SIREN : 899 834 576

## COMMENTAIRE DE GESTION

Ce trimestre a été particulièrement important puisque la SAS France Valley Foncière Europe est désormais présente en Suède et en Irlande. Ce sont trois forêts qui ont été acquises en Suède, pour un total de 1.641 hectares, et une première en Irlande, de 97 hectares. D'autres sont d'ores-et-déjà en cours d'étude dans ces pays. Par ailleurs, une forêt est en phase notariale en Lettonie, une autre en Slovaquie. Ainsi, 9 pays seront couverts, permettant de bénéficier d'une importante diversité des essences, des industries du bois, des marchés des forêts et bien sûr des climats.

## DERNIÈRES ACQUISITIONS

Forêt	Date d'acquisition	Pays	Essences	Surface	Valeur d'acquisition
Bois d'Orgeon	Juillet 2023	France	Chêne, Frêne, Châtaignier	202 ha	4 211 000 €
Forêt de Growfast	Juillet 2023	Suède	Pin, Epicéa, Bouleau	657 ha	4 472 000 €
Forêt de Zilinaï	Juillet 2023	Lituanie	Pin, Epicéa	134 ha	1 510 000 €
Forêt de Liuciunai	Juillet 2023	Lituanie	Pin, Epicéa, Bouleau	211 ha	1 835 000 €
Forêt de Skogen et Maryd	Juillet 2023	Suède	Epicéa, Pin, Bouleau	266 ha	5 762 000 €
Forêt de Porrassuo	Juillet 2023	Finlande	Epicéa, Pin, Bouleau	53 ha	185 000 €
Forêt de Belalt South	Juillet 2023	Irlande	Epicéa, Pin	97 ha	936 000 €
Forêt de Lavys	Août 2023	Lituanie	Pin, Epicéa, Bouleau	27 ha	145 000 €

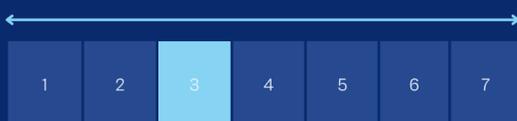
## CHIFFRES CLÉS AU 30/09/2023

Prix de souscription	100 €
Valeur de retrait	90 €
Nombre d'Associés	173
Nombre d'Actions souscrites	489 948
Actions en attente de retrait	0 Action (0%)
Endettement bancaire	0 €

## PROFIL DE RISQUE

Risque le plus faible, rendement potentiellement le plus faible

Risque le plus élevé, rendement potentiellement le plus élevé

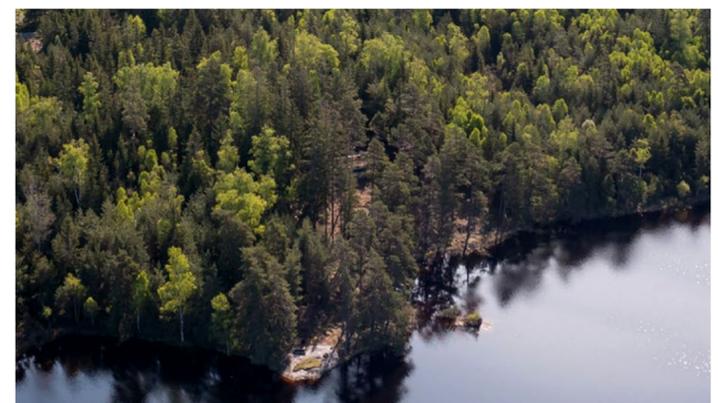


Visionnez la Carte de nos Investissements Forestiers

[Cliquez-ici pour visualiser la carte](#)



Forêt de Growfast



Forêt de Skogen et Maryd

Ces acquisitions seront présentées dans les prochains Bulletins Semestriels d'Information et feront l'objet de fiches détaillées, que les Associés pourront retrouver sur leur espace Extranet ou sur [www.france-valley.com/reporting](http://www.france-valley.com/reporting) (mot de passe = valley).

## SITUATION AU 30/09/2023

Nombre de forêts	21
Surface en hectares	3 302
Capitalisation au prix de souscription	48 994 800 €
Taux d'investissement en forêt*	74,5%

## ACQUISITIONS EN PHASE NOTARIALE\*

Nombre d'acquisitions	10
Surface totale	800 ha

\*Ces opérations restent incertaines.



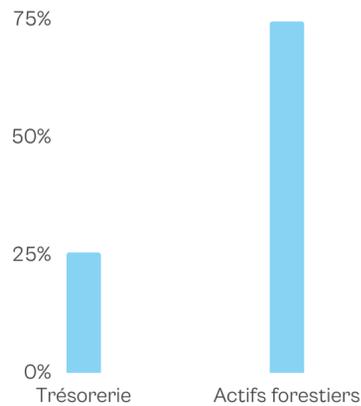
## NOS ENGAGEMENTS ESG

**Article 9 SFDR**  
**Investissement Durable**  
**Produit visant un objectif**  
**environnemental**

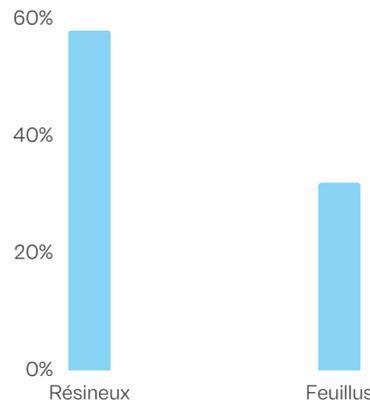


La gestion forestière répond à 9  
des 17 objectifs de gestion durable  
à l'horizon 2030

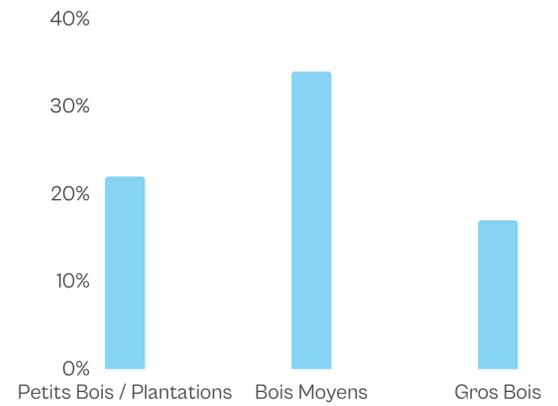
Participation à la conservation  
d'emplois dans la filière bois



Répartition de l'actif de la Foncière  
comprenant les forêts en cours  
d'acquisition



Répartition des forêts par Essences



Répartition des forêts par Maturités

## LEXIQUE :

**Capitalisation** : son montant est obtenu en multipliant le nombre d'Actions par le prix acquéreur (ou prix de souscription) de chacune d'elles à une date donnée.

**Prix de souscription** : c'est le prix d'achat d'une Action de la SAS sur le marché primaire, soit dans le cadre de l'augmentation de capital d'une SAS à capital fixe soit pour la souscription d'Actions de SAS à capital variable. Il comprend la commission de souscription.

**Valeur de retrait** : c'est le montant revenant à l'Associé sortant pour les SAS à capital variable, correspondant au prix de souscription de l'Action au jour du retrait, diminué des frais de souscription.

## RISQUES DE LA FONCIÈRE :

L'investissement dans les Actions de la SAS France Valley Foncière Europe est réservé aux personnes susceptibles, par leur connaissance et leur souci de diversification des placements financiers, de prendre en compte les particularités de cette forme d'investissement. Il présente un certain nombre de risques, notamment :

- Risque de perte d'une partie ou de la totalité du capital : les fonds n'offrent pas de garantie en capital ; ce type d'activité connaîtra les évolutions et les aléas du marché de la sylviculture ;
- Risque d'exploitation et sur les revenus : exposition à un risque de perte, lié notamment à la variation de la production en qualité, en volume et en valeur, le prix du bois n'étant pas constant dans le temps. En outre, l'exploitation forestière est soumise aux aléas climatiques tels que les tempêtes, le gel, la grêle, les incendies et, de manière générale, les catastrophes naturelles ainsi que les risques phytosanitaires. Les fonds sont également exposés à un risque de baisse des marchés et de mévente du produit des coupes de bois, lesquels peuvent dégrader les revenus ;
- Risque de liquidité : la liquidité est fonction des demandes de souscription ou d'acquisition d'Actions enregistrées par le Gérant. Aucune garantie ne peut être apportée sur le délai de revente des Actions ou sur le prix de cession ;
- Risque de change : les fonds investissent dans l'UE exclusivement, mais certains pays n'ont pas adopté l'Euro comme monnaie, aussi peuvent-ils être exposés au risque de change.